

**Zeitschrift:**       Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande  
**Band:**               50 (1914)  
**Heft:**                10

**Heft**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

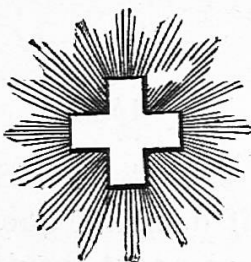
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 06.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

L<sup>me</sup> ANNÉE

N° 10.



LAUSANNE

7 Mars 1914

# L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

---

SOMMAIRE : *L'idéal de nos écoliers.* — *Concours de dessin.* — *La respiration profonde.* — *Chronique scolaire : Vaud. Neuchâtel. Jura bernois. Fribourg. France. Allemagne.* — *Bibliographie.* — PARTIE PRATIQUE : *Dictées de récapitulation.* — *Rédaction.* — *Comment enseigner les sciences à l'école primaire.*

---

## L'IDÉAL DE NOS ÉCOLIERS

Poussés pour un simple besoin de curiosité, quelques chercheurs ont entrepris de connaître les idées qui meublent les jeunes cerveaux. Les éducateurs ont aussi entrepris ce même travail, mais en se plaçant à un autre point de vue. Ils ont considéré l'enfant comme l'espoir de la famille, de la race, la ressource et la force du pays. Connaître l'enfant, c'est en quelque sorte prévoir l'avenir de la patrie.

Plusieurs enquêtes ont été faites chez les écoliers aux Etats-Unis, en Allemagne et en Belgique. En Suisse, on connaît des résultats certains, grâce aux statistiques de M. Tschudy, de Bâle, qui a recueilli un grand nombre de réponses dans la Suisse allemande.

A quelles personnes désirez-vous ressembler ? Quelles sont les raisons de votre choix ? Telles étaient les questions posées. A 8 ans, 20 % des garçons ont pris comme modèle et idéal leurs parents ; à 14 ans, 1 % seulement. A 8 ans, 14 enfants sur 100 choisirent leur idéal dans leur entourage ; à 14 ans, 7 %. Plus l'intelligence de l'enfant se développe, plus son goût se traduit par le choix d'un personnage historique : à 8 ans 0 % ; à 14 ans 47 %. Les filles gardent plus longtemps l'idéal des parents et de leur entourage et montrent moins d'engouement que les garçons pour les héros historiques.

En ce qui concerne les résultats de la Suisse allemande, sur 1000 garçons auxquels on avait demandé quel était leur idéal, 191 ont répondu Guillaume Tell; viennent ensuite Winkelried, Pestalozzi, Rodolphe d'Erlach, le général Dufour, etc. Chez les filles, notre héros national n'a obtenu que 15 voix; par contre Pestalozzi est sorti vainqueur de la consultation par 105 suffrages.

Il serait très intéressant et utile à la fois de connaître quelles lectures plaisent plus particulièrement aux enfants. L'enquête pourrait donner de précieuses indications aux éducateurs et aux parents. Il y aurait beaucoup à dire sur cette question de l'idéal chez les enfants qui peut être guidé, corrigé, mais non pas remplacé brusquement.

L'enquête faite en Suisse allemande pourrait aussi être poursuivie en Suisse romande; elle nous ferait connaître l'idéal et les tendances de nos enfants et nous permettrait d'établir d'utiles comparaisons.

A. D.

#### CONCOURS DE DESSIN

Une publication de la Suisse romande, les « Etrennes Helvétiques », a pris l'initiative d'un concours de dessin.

Ce concours est placé sous le patronage du Comité de l'Œuvre, Association Suisse Romande de l'Art et de l'Industrie. Il est doté de 2000 francs de prix.

Les « Etrennes Helvétiques » publient les règles générales de ce concours, avec reproductions de dessins donnés à titre indicatif.

Jeunes gens, jeunes filles et enfants sont tous admis à participer à ce concours de dessin, destiné à servir de documentation pour une étude sur l'enseignement du dessin en Suisse. Les élèves des Ecoles professionnelles, les apprentis de métiers dont le dessin est une des bases de l'enseignement, voudront bien exécuter des dessins à tendances professionnelles.

Tous renseignements sont donnés gratuitement (joindre timbre pour la réponse) par l'administration des « Etrennes Helvétiques », à La Chaux de Fonds. (Voir aussi n° 9 de l'*Educateur*, pages 142 à 144.)

Nous recommandons ce concours d'une façon pressante à tout le corps enseignant.

### La respiration profonde : expérience scolaire.

*On ne sait pas respirer*; dit M. Georges Rossignol dans l'intéressant article qu'a publié récemment l'*Éducateur* (n° 7), et l'on devrait faire, au moins de temps en temps, quelques « respirations profondes » afin de bien aérer les poumons et de fournir au sang l'oxygène nécessaire à la combustion respiratoire.

C'est ce que je m'efforce de faire comprendre à mes élèves au Cours des leçons de physiologie. Et non seulement je leur affirme l'importance de la respiration profonde, mais je leur prouve son efficacité par une expérience qui me paraît intéressante et que je vais décrire.

Le but direct de cette expérience est de montrer que si la machine humaine fait des réserves de combustible — en diverses régions — sous forme de graisse et de glycogène, elle fait aussi des réserves d'oxygène dans les globules rouges du sang, à l'état d'oxyhémoglobine.

A un signal donné, tous les élèves suspendent leur respiration le plus longtemps possible<sup>1</sup>. En même temps, je compte à haute voix, toutes les 5 secondes: 5, 10, 15... ; chaque élève note le temps approximatif pendant lequel il a pu résister à l'asphyxie, et les résultats sont inscrits au tableau, puis l'expérience est recommencée après une minute environ de respiration profonde destinée à saturer le sang d'oxygène.

Cette fois, la durée de la résistance à la privation d'air est plus grande, presque doublée. Ce qui frappe beaucoup les élèves, et contribue à leur faire comprendre les rapports de la respiration et de la circulation, le rôle des globules rouges, etc., et les convainc, en même temps, qu'il y a intérêt à bien respirer, c'est-à-dire à faire des « respirations profondes ».

P. CHAUVET

professeur au lycée de Moulins.

---

## CHRONIQUE SCOLAIRE

---

**VAUD. — Retraite.** — Il y a peu de temps une nouvelle se répandait comme une trainée de poudre dans le corps enseignant : M. François Guex, directeur actuel des Ecoles normales vaudoises, venait de donner sa démission. Quoique pressentie depuis quelque temps, cette décision provoqua une consternation générale, car ce n'est jamais sans un serrement de cœur que l'on apprend la retraite de ceux que l'on a vus à l'œuvre pendant longtemps, et qui ont payé à la cause de l'éducation le tribut de leur travail et de leur complet dévouement.

M. Guex se retire pour raisons de santé, mais il laisse derrière lui un passé des plus féconds ; la pédagogie s'honorera longtemps de son nom et le comptera toujours au nombre de ses hommes d'élite. « Si les hommes passent, leurs œuvres subsistent, » et M. Guex laissera derrière lui un travail utile et durable.

C'est à lui que nous devons l'organisation de l'École d'application et l'ouverture de deux nouvelles classes ; la création de cours spéciaux pour la formation

<sup>1</sup> L'expérience n'est peut-être pas sans danger (?) ; aussi, ai-je soin de recommander aux élèves de ne pas la prolonger dès qu'ils éprouvent une sensation pénible.

de maîtresses d'écoles enfantines et de travaux à l'aiguille; la refonte générale du programme et les modifications apportées à l'enseignement de la plupart des branches d'études; la réforme du régime des bourses; l'organisation des courses d'études; une active collaboration, comme membre de diverses commissions législatives, aux lois, règlements et plans d'études nouveaux pour les écoles enfantines, classes primaires supérieures, écoles d'enfants arriérés. M. Guex a, en outre, publié un grand nombre d'ouvrages pédagogiques, entre autres *l'Annuaire de l'instruction publique en Suisse* et *l'Histoire de l'instruction et de l'éducation*.

Pendant les vingt-quatre années passées à la tête des Ecoles normales vaudaises, M. Guex s'est donné tout entier à sa tâche; la plupart des instituteurs actuellement en fonction ont bénéficié de ses précieuses connaissances pédagogiques et de son expérience entendue. Tous ont pu apprécier son bon cœur, la fermeté de son caractère et sa paternelle affection: une confiance réciproque unissait dans un même sentiment directeur et élèves. Nous tenons ici à rendre personnellement hommage à M. Guex, en qui nous avons trouvé, dès le premier jour, un ami dévoué et un sage conseiller; il n'avait rien de la froideur d'un directeur austère qui se retranche derrière la porte de son cabinet, mais, au contraire, on sentait en lui un cœur chaud et sympathique.

Sa tâche, certes, n'était pas facile; nous l'avons compris plus tard et cette pensée nous a toujours plus vivement attaché à celui qui était pour nous un guide sûr et éclairé.

Le Conseil d'Etat a tenu aussi à rendre hommage à M. Guex et à lui dire combien il avait apprécié sa collaboration en qualité de directeur: « La cause de l'instruction populaire fut constamment le but de vos efforts. Pendant vingt-huit ans, vous vous êtes consacré à vos fonctions avec un dévouement sans limites et un profond amour pour la jeunesse confiée à vos soins. Vous avez travaillé sans relâche au développement des Ecoles normales; aussi les nombreux instituteurs que vous avez formés avec la plus grande sollicitude conserveront-ils de votre enseignement et de vos directions un souvenir ineffaçable. »

Et maintenant, cher Directeur, que nous reste-t-il à faire? sinon à vous remercier pour tout ce que vous avez fait pour nous, instituteurs et institutrices, Nous le faisons en notre nom personnel et au nom de tout le corps enseignant vaudois. Nous sommes un peu vos enfants et nous nous efforcerons de marcher dans le chemin que vous nous avez jalonné, donnant à une autre jeunesse cet amour et cette sollicitude que vous aviez pour nous, cher maître. Ainsi votre œuvre continuera à déployer ses heureux effets pour le plus grand bien de notre chère patrie vaudoise.

Nous vous souhaitons tous un prompt rétablissement de votre santé ébranlée et une retraite paisible, dûment gagnée après une carrière si féconde et pendant laquelle vous vous êtes dépensé sans compter.

A. D.

**\*\*\* Mutualités scolaires de retraites.** — La Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires étudie actuellement la question de l'assurance-maladie pour les écoliers âgés de 5 à 16 ans, selon les conditions requises par la loi fédérale du 13 juin 1911, pour le droit aux subsides fédéraux. Pour le cas où l'assurance-maladie serait jointe à l'assurance-vieillesse, avec une cotisation supplémentaire de 3 fr. par an, la Direction demande aux différentes caisses quel serait

approximativement le nombre probable d'adhérents à la mutualité scolaire pour les deux branches. Il est bien entendu que les affiliés actuels ou nouveaux resteraient libres de n'être assurés que pour la vieillesse et que l'enquête faite n'engagerait nullement les intéressés. L'assurance-maladie des enfants leur garantirait seulement les soins médicaux et pharmaceutiques à l'exclusion d'une indemnité de chômage.

**\*\* Des progrès.** — Le collège de Corcelles près Payerne vient de subir d'heureuses transformations; il a été agrandi, ce qui a permis la création d'une nouvelle classe primaire, l'aménagement d'une salle de couture et le transfert de l'école enfantine. Le chauffage central a aussi été installé partout. Une autre innovation à signaler est la construction et l'aménagement d'un hall de gymnastique qui pourra être utilisé par les écoliers et par la société de gymnastique. C'est avec plaisir que nous signalons ces progrès qui ne peuvent avoir que d'heureux résultats.

A. D.

**NEUCHÂTEL. — Réunions de sociétés pédagogiques.** — A Neuchâtel, de trop peu nombreux membres ont entendu avec un plaisir extrême et un profit certain une conférence, préparée et faite de main de maître par M. Strœhle, sur « l'Heure internationale ». Ce fut une heure dont le souvenir restera bien longtemps vivace chez les auditeurs reconnaissants.

Au Val-de-Travers, la Société pédagogique a élaboré un intéressant programme d'activité pour 1914. L'éducation des arriérés, des anormaux, figure à ce programme, ainsi que la visite médicale des élèves et l'hygiène scolaire. Il y a encore d'autres questions fort importantes devant, par leur étude et leur discussion, contribuer au progrès de l'école par le perfectionnement du Corps enseignant. Il sera fait appel à des conférenciers qui donnent des conférences pédagogiques. La première aura lieu à Couvet; M. le professeur Vittoz, de Lausanne, y traitera un sujet pédagogique.

Au Locle, la Société pédagogique a tenu séance. Des délégués de la Commission scolaire avaient répondu à l'invitation du Comité de la Société, ainsi que MM. Barbier, inspecteur, Cart, directeur, et Dubois, ancien directeur. On a discuté la question de l'examen de sortie de l'école primaire. Un rapport à ce sujet sera remis au Comité central de la Pédagogique. Deux travaux intéressants ont encore été présentés dans cette séance, qui a renouvelé aussi le Comité de la Société pédagogique du Locle, en appelant à sa présidence M. W. Béguin.

A Colombier, la Société pédagogique du district de Boudry s'est aussi réunie, pour procéder aux nominations statutaires — M. Héritier reste président — et pour entendre une excellente leçon de M. J. Gauchat, un travail historique de M. G. Favre et un autre petit travail encore.

A Savagnier, enfin, une cinquantaine de membres de la Société pédagogique du Val de Ruz étaient réunis. Une leçon de M<sup>lle</sup> C. Keller a intéressé au plus haut point les assistants. M. l'inspecteur Barbier a fait une captivante causerie sur les Vallées vaudoises du Piémont. Enfin un travail sur les abeilles a été particulièrement goûté et M. E. Bugnon a été remercié chaleureusement. Le Comité a été confirmé et deux chœurs populaires ont été exécutés à cette charmante réunion.

L. QUARTIER.

**JURA BERNOIS. — Ecole normale de Delémont.** — On écrit de Berne au *Démocrate* de Delémont que les plans définitifs de l'Ecole normale de cette ville viennent d'être adoptés. Les classes seront construites pour recevoir au moins vingt élèves chaque année.

Les travaux de construction du nouveau bâtiment vont commencer sous peu ; on a déjà abattu quelques arbres dans le jardin de l'école normale sur l'emplacement de la future construction.

H. GOBAT.

**\*\*\* Ecole normale de Porrentruy.** — MM. Choquard et Daucourt, conseillers nationaux, à Porrentruy, ont adressé à la Direction de l'Instruction publique, à Berne, une requête demandant que chaque année on admette à l'Ecole normale de Porrentruy, après examen, un certain nombre de jeunes Jurassiens ayant passé deux ans à l'Ecole normale de Hauterive.

Le règlement, comme conséquence d'un examen favorable, n'admet l'entrée après coup que dans la troisième et la deuxième classe de l'Ecole normale, qui en compte quatre. Il arrive, en effet, que des candidats, ayant fait leurs études dans d'autres établissements, demandent leur entrée dans l'école de Porrentruy. Ces jeunes gens subissent un examen et, en cas de succès, ils sont attribués à l'une des deux classes ci-dessus qui correspond à leur degré d'instruction.

D'après la réponse de la Direction de l'Instruction publique à MM. Daucourt et Choquard, il en sera de même des jeunes Jurassiens qui commenceront leurs études à Hauterive. Il ne peut être question de les admettre de plein droit à Porrentruy ; leur admission se basera sur les résultats de l'examen, et cela en conformité du règlement appliqué jusqu'ici.

Il est évident que les jeunes gens préparés à Hauterive et admis dans l'établissement de Porrentruy seront traités comme les autres élèves et que, d'un autre côté, ils auront à se soumettre, comme leurs camarades, à la discipline de la maison.

Les deux dernières années de l'Ecole normale de Porrentruy sont sous le régime de l'externat.

On ne pourra recevoir dans les classes supérieures de l'Ecole normale de Porrentruy un candidat qui aurait échoué à l'examen ordinaire d'admission dans la classe inférieure. Un jeune homme, une fois refusé à Porrentruy, ne peut plus y entrer.

H. GOBAT.

**FRIBOURG. — Enseignement du dessin et enseignement professionnel.** — Le Technicum de Fribourg organise un cours d'instruction, destiné aux personnes, artisans, instituteurs ou institutrices qui enseignent déjà le dessin ou se proposent de l'enseigner dans les cours professionnels de perfectionnement.

Cet enseignement est complet en deux cours d'un semestre : un cours d'introduction et un cours de perfectionnement, où seront enseignées des spécialités : dessin pour métiers du bâtiment, pour mécanique ou pour professions féminines.

Le cours d'introduction commencera le lundi 27 avril 1914 et durera jusqu'à fin juillet. Il comprendra les branches suivantes : dessin linéaire et éléments de projections, 8 h. ; dessin à vue, 10 h. ; dessin d'ornement appliqué aux métiers,

6 h. ; étude de la plante et des animaux, 8 h. ; méthodologie, 1 h. ; étude des styles, 2 h. ; éléments de la perspective linéaire, 2 h.

Les participants ont à leur disposition la riche bibliothèque du Musée industriel. La Direction du cours organise une visite méthodique de la section d'enseignement professionnel de l'Exposition nationale (groupes 43 B et 43 C) et d'autres sections pouvant intéresser particulièrement les élèves.

Le nombre des élèves est limité à 15. L'écolage est de 50 fr. Les participants à ce cours recevront des bourses cantonales et fédérales. Les inscriptions sont reçues jusqu'au 15 avril auprès de la Direction du Technicum de Fribourg.

**FRANCE. — La nomination des instituteurs.** — Après une laborieuse et solide discussion qui a occupé trois séances, la Chambre vient de voter un projet de loi retirant aux préfets le droit de nomination et de révocation des instituteurs. C'est désormais le recteur qui, sur la proposition de l'inspecteur d'académie, et après avis d'un comité consultatif, exercera ce droit.

Le comité consultatif est composé des inspecteurs de l'enseignement primaire du département, du directeur et de la directrice des écoles normales et des instituteurs et institutrices membres du conseil départemental.

Au cours de ces discussions, le ministre de l'instruction publique, si éloquent et si libéral, a dû, par raison d'Etat bien plus que par conviction personnelle, résister aux vœux de la Chambre.

Il accepta tout d'abord avec empressement le principe du comité consultatif qui fut voté par la Chambre à l'unanimité de 545 votants.

Mais il dut ensuite lutter pour le maintien aux préfets du droit de nomination.

Il le fit d'ailleurs sans chaleur : il était évident qu'il accomplissait un pénible devoir. La loi de 1854 est en effet depuis longtemps condamnée par le bon sens. Les instituteurs, étant des fonctionnaires d'ordre administratif, doivent être nommés sous l'autorité du ministre de l'Instruction publique par leurs chefs et non par les représentants politiques du gouvernement. D'ailleurs, il apparaissait nettement à tous que le seul et véritable argument à opposer au projet de loi est de ceux qui ne peuvent pas être dits. Chacun y pensait, personne n'en parla.

L'opposition du gouvernement resta donc faible et la Chambre en fut peu impressionnée. Il nous serait agréable de pouvoir dire que le ministre ne regrette pas trop son insuccès.

Voici l'essentiel des textes votés :

« La nomination des instituteurs et des institutrices titulaires est faite, sous l'autorité du ministre de l'Instruction publique, par le recteur... » (Adopté par 500 voix contre 27.)

« ... après avis d'un comité composé de l'inspecteur d'académie, président, des inspecteurs primaires, du directeur et de la directrice des écoles normales et des représentants élus des instituteurs et des institutrices au conseil départemental. » (Adopté à l'unanimité.)

Les instituteurs ont confiance dans la valeur des arguments présentés pour la défense du projet ; ils ont confiance dans la spontanéité et l'unanimité de ce premier vote et ils espèrent que le Sénat — malgré les craintes des mauvais pro-



phètes — voudra libérer définitivement les instituteurs des servitudes politiques qui n'ont jamais rien ajouté à la noblesse de leur rôle d'éducateurs.

(D'après le Volume.)

ALLEMAGNE. — Iéna. — Les cours de vacances de l'Université d'Iéna ont réuni l'année dernière 866 participants. Le programme des cours de cette année (du 5 au 18 août 1914) est à la disposition des intéressés à la Rédaction de l'*Educateur*.

#### BIBLIOGRAPHIE

*Conditions et formalités du mariage en Suisse*, par le Dr D. Schreurer. Traduction française de H. Hubert. Un vol. petit in-16, 1 fr. 25. Librairie Payot & Cie, Lausanne.

Cet exposé, sous forme de questions et réponses, des prescriptions légales réglant le mariage en Suisse, est dû à la plume particulièrement compétente d'un juriste spécialiste, officier de l'état-civil de Bâle, le Dr D. Scheurer (traduction française de M. H. Hubert, traducteur à Berne). Ce petit volume est divisé en deux chapitres généraux. Le premier, « Les formalités du mariage », renseigne exactement sur toutes les questions qui touchent au côté formel du mariage, notamment les publications et la célébration. Le second, « Les conditions du mariage », indique les règles concernant le côté personnel du mariage, en particulier sur la capacité de contracter mariage et les empêchements.

La connaissance de toutes ces dispositions légales évitera à tous les fiancés des désagréments toujours possibles pour ceux qui négligent de se renseigner à bonne source.

Cet ouvrage est en outre le guide indispensable à tous les fonctionnaires de l'état-civil. Ils y trouveront des exemples pratiques et détaillés de toutes sortes de cas qui peuvent se présenter dans l'accomplissement de leurs fonctions. Un appendice contient les textes légaux s'appliquant à la matière : Constitution fédérale, Code civil, Loi fédérale, Ordonnance fédérale.

*Comment faire un testament en Suisse ?* par le Dr O. Leimgruber. — 1 vol. petit in-16 broché. Prix : 1 fr. 25. Librairie Payot et Cie, Lausanne.

« Il suffit d'une feuille de papier, d'une plume et d'un peu d'encre », lisons-nous à la page 69 du petit volume qui porte ce titre interrogatif. Sans doute... mais il faut aussi une tête claire, meublée des connaissances indispensables pour commander à la main qui tient la plume et l'empêcher d'écrire des bêtises. Ce n'est en réalité pas si simple que cela et si le nouveau Code civil suisse a simplifié sensiblement le droit successoral, il reste cependant de très nombreuses complications en face desquelles, même dans les cas qui paraissent simples, le testateur se trouvera dans l'embarras. L'opuscule du Dr O. Leimgruber, avocat, est un résumé clair et précis, sous forme de questionnaire, de toutes les dispositions nouvelles, de toutes les innovations apportées au mode de tester, aux formalités à remplir, aux réserves en faveur des héritiers légaux, etc. Il donne la solution de tous les cas qui peuvent se présenter dans la réalité, même les plus difficiles, et de nombreux exemples pratiques éclairent son exposé qui est ainsi à la portée de chacun, même des personnes ignorant tout de nos lois civiles. Cette utile publication, qui renferme aussi de nombreux modèles de testaments, rendra de très précieux services à tous ceux qui ont le devoir de s'inquiéter du partage et de l'attribution de leurs biens.

## PARTIE PRATIQUE

### DICTÉES DE RÉCAPITULATION

#### Le hêtre.

Le hêtre est un arbre gai, propre et riant. On peut très facilement se promener sous ses voûtes. Son feuillage vert nous donne une ombre agréable ; ses feuilles sèches forment sur la terre un tapis épais.

#### La bonne soupe.

Maman trempe la soupe. Elle coupe dans la soupière de fines tranches de pain. Elle prend sur le fourneau la marmite brûlante. Elle verse le bouillon qui fume sur le pain qui se gonfle. Une odeur agréable monte de la soupière.

#### A table.

J'ai dit à petit Pierre : « Maintenant que tu es grand, tu seras très sage à table. Tu ne parleras pas, sauf pour répondre ; tu ne poseras pas tes coudes sur la table ; tu ne balanceras pas tes pieds. Tu mangeras proprement et sans faire de bruit. »

#### A table.

Quand tu es à table, ne fais pas le dégoûté, ne fais pas le difficile. Prends l'habitude de manger de tout ce que l'on mange. Il y a des plats que tu n'aimes guère : fais-toi violence. Ne mange point à la hâte, mâche avec soin ; n'avale pas une bouchée avant de l'avoir réduite en bouillie. Avaler sans mâcher est le fait d'un sot ; tes dents sont dans ta bouche et non point dans ton estomac.

#### Une éducation pratique.

(*Pour les 3 degrés.*) — Mon père avait le don de tout envisager au point de vue pratique ; il distinguait soigneusement les animaux utiles des animaux nuisibles et j'appris de bonne heure à respecter la taupe, le crapaud, la chauve-souris, la couleuvre, les animaux insectivores et tous nos amis méconnus. — (*2<sup>e</sup> et 1<sup>er</sup> degrés.*) — Je désignais exactement, grâce à lui, les diverses essences de bois, leur qualité et leur prix. On ne m'eût pas trompé de beaucoup sur l'âge d'un chêne — (*1<sup>er</sup> degré seul.*) — et quand j'étais resté sur mes petites jambes pendant une minute ou deux devant un vétérán de la forêt, j'étais capable de vous dire, à peu de chose près, combien de stères il pouvait donner, tant en bois de travail qu'en bois de chauffage.

ED. ABOUT.

#### Le capital moral et intellectuel.

(*2<sup>e</sup> et 1<sup>er</sup> degrés.*) — Un médecin, un magistrat, un ingénieur, un savant, un artiste retirent de leur art ou de leur science une légitime rémunération et la considération publique. Ce capital a été acquis par de longues études, par le travail de toute leur jeunesse, par de lourdes charges imposées à leurs familles. Les grandes découvertes qui ont transformé les conditions du travail, qui ont centuplé la production, sont dues au capital intellectuel. Un enfant qui sort de l'école primaire sachant bien lire, bien écrire et bien calculer possède déjà un petit capital. — (*1<sup>er</sup> degré seul.*) — S'il fait un sérieux apprentissage, son capital augmente, il ne lui reste plus, pour réussir dans la vie, que d'être honnête

et laborieux, exact dans l'accomplissement de ses devoirs. Et si, malgré une bonne santé, malgré la possibilité d'un travail lucratif, il ne réussit pas, c'est que, presque toujours, il lui manque un capital, non moins important : le capital de la moralité.

PAUL JANET.

#### La Fontaine et ses fables.

(1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> degrés. — Les phrases en italique ne sont écrites que par les élèves du degré supérieur.)

La Fontaine a le sens du réel : il a peint les hommes de tout caractère et de toute condition, rois, seigneurs, bourgeois, curés, savants, orgueilleux, poltrons, curieux, vaniteux, hypocrites, *chacun dans l'attitude et avec le langage qui lui conviennent et l'expriment. Mais, selon la tradition du genre, les hommes ne sont pas, à l'ordinaire, présentés dans leurs formes et leurs actes d'hommes : toute la nature fournit de transparents symboles, et ainsi il recouvre la vérité de fantaisie; et le charme du livre est fait en partie de ce contraste qui nous fait passer de l'irréel au réel.* Dans les descriptions d'animaux, La Fontaine n'a rien du naturaliste : c'est un peintre animalier d'un incomparable talent. Regardez ses chats, ses lapins, ses chèvres, son héron, il les dessine avec une précision, une vie étonnante, et, *par un raisonnement que nous faisons tous les jours à propos de nos semblables, du profil, et de l'aspect de l'animal, il en déduit le caractère, c'est-à-dire un caractère humain qu'il lui attache.*

D'après GUSTAVE LANSON.

*Degré supérieur et classes primaires supérieures.*

#### Résurrection.

L'hiver est long, le printemps lent à venir ; mais quand il éclate, quelle fête subite et superbe ! On est encore dans les jours mornes ; le ciel gris laisse à peine entrevoir le bleu de la saison chaude ; l'herbe des prés est verte, mais rare ; quelques bourgeons s'ouvrent sur les ronces. Les arbres de haute tige balancent au vent leurs rameaux maigres et les vieux nids des printemps passés. Rien ne s'élanche, rien ne grandit, rien ne s'épanouit ; le signal n'est pas donné ; la sève qui bouillonne dans la terre attend l'heure de rompre ses digues. Tout à coup, au milieu d'une journée pluvieuse, un souffle passe. Il est tiède, imprégné d'un parfum subtil. D'où vient-il ? Quels rayons l'ont chauffé ? Sur quelles fleurs s'est-il embaumé ? Ne cherchez pas. C'est la permission d'éclorre donnée à l'herbe, aux fleurs, aux arbres ; c'est le messenger qui parcourt la terre. Tout ce qui a vie tressaille sur sa route. Le ciel peut rester gris, la tempête siffler encore, la gelée du matin retarder l'effort, la résurrection est commencée.

De ce moment, les premiers bourgeons éclatent, les autres se forment, rougissent. On voit des brins de paille dans le bec des moineaux. Une abeille vole, c'est qu'une fleur s'est ouverte. Attendez quelques jours encore, et la parure nouvelle de la terre sera complète, et tout verdira, et tout fleurira, et tout chantera.

RENÉ BAZIN.

#### La terre.

A diverses reprises, les eaux se sont promenées sur les continents, et à diverses reprises aussi des productions animales et végétales, différentes de celles que

nous voyons aujourd'hui, ont vécu sur les terres ou dans les mers ; jusqu'à ce que, de couches en couches, on arrive aux bases et aux assises de la croûte terrestre que nous habitons. Ces assises sont les granits, les gneiss, qui s'enfoncent à des profondeurs que nous ne connaissons pas. Cependant, elles ne sont pas d'une excessive épaisseur, car la chaleur intérieure, qui croît d'un degré par trente mètres environ, à mesure qu'on s'avance vers les entrailles de la terre, atteint bientôt un point où les roches les plus réfractaires entrent en fusion. Singulière habitation que celle de ce globe roulant qui nous promène autour du soleil ; sous nos pieds, et à une distance peu considérable, des feux centraux, des fournaies brûlantes ; au-dessus de nos têtes et par delà notre atmosphère, le froid des espaces interplanétaires qui, quoique traversés sans cesse par les rayons du soleil, n'en sont pas moins à la température glaciale de soixante degrés sous zéro. Pour nous défendre des ardentes chaleurs, il n'y a qu'une croûte peu épaisse ; pour nous protéger contre le froid des espaces célestes, que notre atmosphère qui, comme une immense cloche de jardinier, conserve à la surface une chaleur suffisante pour l'entretien de l'existence.

LITTRÉ.

---

## RÉDACTION

*Degré intermédiaire.*

### **Une boule de neige.** (Narration.)

(Par Edmond de Amicis. Dupraz & Bonjour, livre de lecture deg. moyen p. 179).

IDÉES PRINCIPALES : Des enfants lancent des boules de neige. — Un vieillard en reçoit une dans l'œil. — Gaspard n'ose pas se dénoncer. — Son camarade Jules l'engage à avoir du courage. — Intervention du maître. — Gaspard demande pardon au vieillard.

IDÉE MORALE : Un enfant coupable, qui a le courage de se dénoncer, est toujours estimé.

REMARQUES. Tout le récit est écrit en vue de dégager l'idée morale. Le maître devra montrer à quel degré de bassesse descend un enfant coupable qui, n'osant pas se dénoncer, laisse punir un camarade à sa place. Éviter la délation qui n'a rien de loyal. L'élève doit, quand il a commis une faute, se dénoncer de son plein gré. Il importe de faire comprendre que le devoir de tout enfant, et par suite de tout homme, est d'avoir le courage de dire la vérité, s'il veut mériter l'estime de ses camarades et de ses concitoyens.

P. CH.

*Degré supérieur et classes primaires supérieures.*

### **Sujets divers de rédaction.**

**La solidarité.** — Un homme peut-il dire : « Je n'ai besoin de personne. » Montrez que nul homme, si riche, si puissant qu'il soit, ne peut se passer des autres hommes.

**L'exactitude.** — Montrez l'importance de cette qualité pour l'écolier d'abord et pour toute grande personne.

**La charité.** — En quoi elle consiste. A qui et comment il faut la faire.

**Un souvenir.** — Racontez un des incidents de votre enfance qui vous a laissé un vif souvenir.

**Mon futur métier.** — Quel métier apprendrez-vous lorsque vous quitterez l'école. Dites les raisons de votre choix.

**Ma future profession.** — Vous allez quitter l'école dans quelques jours ; vous pouvez choisir votre profession. Vous hésitez encore entre deux ou trois. Dites ce que vous pensez de chacune d'elles.

**Un conte.** — Parmi les contes qui ont enchanté votre enfance, racontez celui dont vous avez gardé le plus vif souvenir.

**Une fable.** — Racontez à votre manière une fable de La Fontaine.

**Un proverbe.** — Expliquez un proverbe et donnez-le comme conclusion à un récit que vous imaginerez.

**La cuisine.** — Comment la ménagère doit-elle entretenir la cuisine et les ustensiles qui s'y trouvent.

**La confiture.** — Indiquez la confiture que vous préférez et décrivez la manière de la préparer.

**La mairie ou La maison de ville** (de commune). — Décrivez la maison de commune de votre localité. Pourquoi lui donne-t-on ce nom ? Dites comment elle est occupée et à quoi elle sert.

**Le syndic ou Le maire.** — Le magistrat. Ses attributions. Comment il est nommé. Le respect qu'on lui doit.

**Une date.** — Que vous rappelle une date de notre histoire, par exemple le 1<sup>er</sup> août 1291 ?

**Amour du lieu natal.** — Dites pourquoi vous aimez votre village natal (votre ville natale).

---

## COMMENT ENSEIGNER LES SCIENCES A L'ECOLE PRIMAIRE

### L'expérimentation (Suite <sup>1</sup>).

*L'air : son existence ; sa composition ; la pression atmosphérique.*

Une leçon-type, par la méthode expérimentale.

(Indications techniques et pédagogiques.)

Je vais essayer de rendre la physionomie de la leçon que je ferais sur ce sujet, si j'étais instituteur, de donner une idée de la façon dont je comprends l'enseignement expérimental des sciences à l'Ecole primaire. J'estime qu'il faut « faire parler les choses », et s'efforcer d'amener les enfants à comprendre et à interpréter l'enseignement qu'elles donnent... à qui sait les interroger.

J'admettrai que l'école possède le *Nécessaire expérimental*, que représente la fig. 15, et où se trouve réuni tout ce qui est nécessaire à l'expérimentation — telle que je la conçois : facile, rapide et économique.

<sup>1</sup> Voir l'*Educateur*, Nos 1, 4 et 7.

Nous sommes en classe. L'heure est venue de donner la leçon de sciences<sup>1</sup> ; je n'ai préparé aucun matériel<sup>2</sup>.

Pendant que les élèves viennent, comme à l'ordinaire, se ranger en ordre (ordre

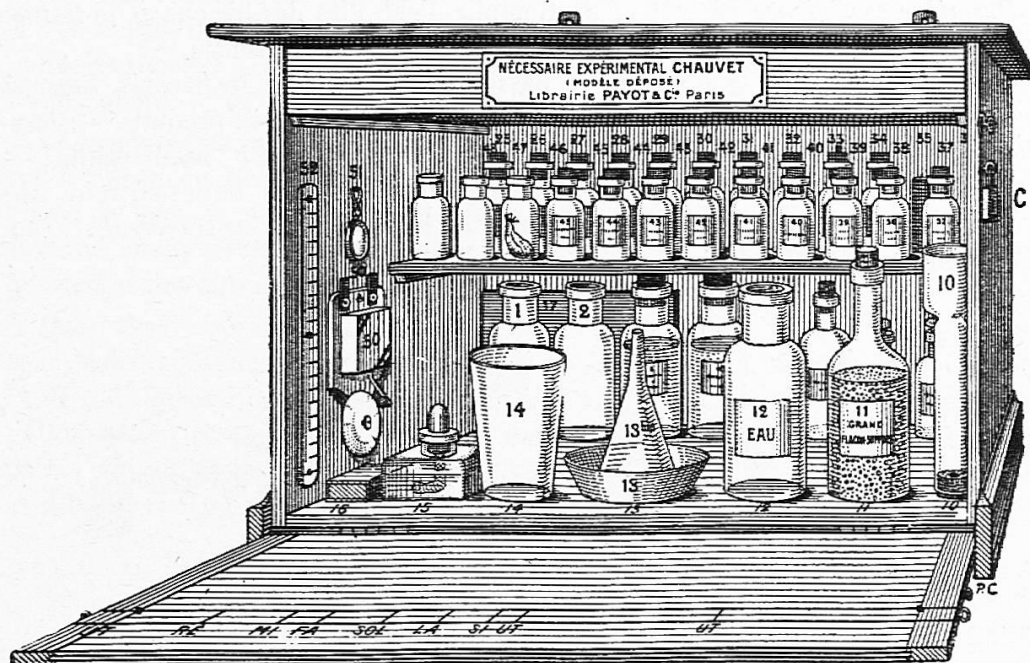


Fig. 15. — Le Nécessaire expérimental, suspendu au mur, près du tableau, à la portée de l'œil et de la main.

déterminé, toujours le même) autour de ma table-bureau — que je laisse telle qu'elle est, avec les livres, cahiers et autres objets qui s'y trouvent ordinairement, — je prends dans le Nécessaire expérimental les objets suivants : le verre à boire (qui est très grand et a des parois minces et bien transparentes), deux flacons à large goulot de 15 gr. (leur hauteur est inférieure à celle du verre), le flacon réservoir d'eau, une longue épingle et un bouchon entaillé légèrement sur le côté (en long)..., puis je commence ma leçon.

Je vais admettre, dans ce qui va suivre, que les élèves n'ont aucune connaissance *scientifique* sur l'air, qu'ils possèdent seulement les notions vagues et superficielles que fournissent les observations vulgaires et les lectures.

Mes enfants, nous allons observer quelques-unes des propriétés de l'air, — ce corps qu'on ne voit pas, bien qu'il nous entoure, et qui, vous le savez peut-être, joue un rôle capital dans la nature, et en particulier dans notre existence.

Je ferai quelques expériences, et ces expériences seront tellement simples, que vous pourrez facilement les répéter chez vous... tout en vous amusant.

<sup>1</sup> Je supposerai qu'elle doit durer de 30 à 45 minutes et qu'elle s'adresse à 20 élèves au maximum.

<sup>2</sup> L'instituteur n'a généralement pas le temps de préparer, avant la classe, la partie expérimentale de sa leçon, aussi doit-il avoir sous la main, prêt à servir, le matériel nécessaire, et pouvoir monter les appareils en quelques minutes, devant les élèves, et cela au moment même de l'expérimentation.

Je vous demanderai de regarder avec attention, et de me dire ce que vous aurez vu — et compris — ; puis nous chercherons, ensemble, à interpréter ce qui se sera produit.

*Première expérience* (fig. 16) : a) Remplir d'eau l'un des flacons et le fermer avec le bouchon, en faisant remarquer la disposition de l'entaille.

*Question collective* : Que va-t-il se passer si je retourne le flacon ? *Réponse probable* : L'eau s'écoulera. — Renverser le flacon : rien ne se produit. — *Question* : Pourquoi l'eau ne sort-elle pas ? — Pas de réponse satisfaisante. — Agrandir l'entaille. Cette fois, l'écoulement a lieu<sup>1</sup>, et des bulles entrent, une à une, dans le flacon : c'est de l'air, venu du dehors, qui, en traversant l'eau, est devenu visible. (fig. 16 a).

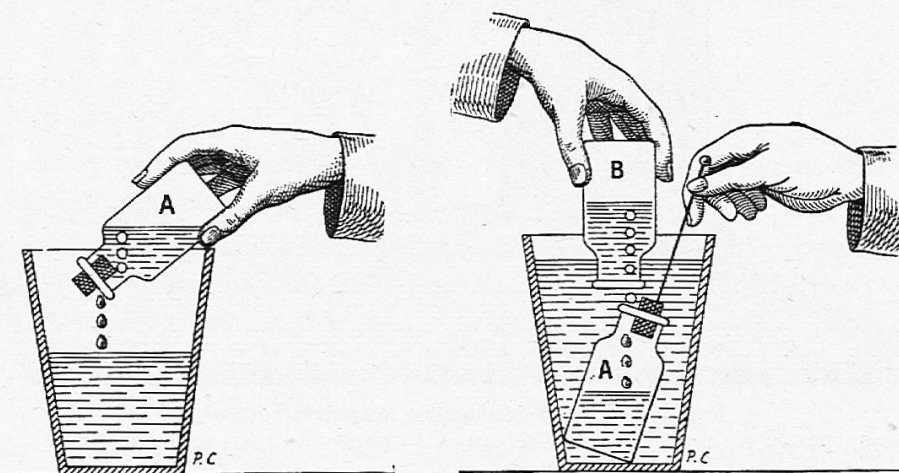


Fig. 16. — Existence de l'air.

Quand toute l'eau est sortie, le flacon se trouve plein d'air.

Tous les récipients qui semblent vides sont ordinairement remplis d'air.

Quelques-uns, comme les ampoules électriques, font exception : on y a fait « le vide ».

b) Remplir d'eau le verre, presque complètement, et y plonger le flacon, goulot en haut, en le maintenant totalement immergé, à l'aide d'une longue épingle piquée dans le bouchon : l'air en sort, bulle par bulle, chassé par l'eau qui y pénètre goutte à goutte (fig. 16 b)<sup>2</sup>.

Recommencer l'expérience, mais, cette fois, recueillir l'air dans un flacon semblable au premier, préalablement rempli d'eau, et renversé au-dessus.

*Conclusion* : Il y a de l'air autour de nous ; notions sur l'atmosphère.

*Deuxième expérience* : Plonger un morceau de craie dans le verre d'eau : il en

<sup>1</sup> L'eau doit sortir goutte par goutte, très lentement, pour que les élèves aient bien le temps d'observer *tout ce qui se passe*. Il faut employer un bouchon très court ( $\frac{1}{2}$  cm. environ), et donner à l'entaille une forme et une dimension déterminées (par un essai antérieur). Il est bon que le flacon soit tenu incliné, comme l'indique la figure, l'orifice d'écoulement étant au point le plus bas du goulot.

<sup>2</sup> L'air ne sort pas toujours facilement : il est bon que le flacon soit incliné, comme le représente la figure, l'entaille du bouchon se trouvant au point le plus haut du goulot.

sort des bulles ; l'eau, en pénétrant dans la craie, a chassé l'air qui s'y trouvait. (Rappeler ce qu'on observe quand on sucre son café.)

*Troisième expérience :* Mettre le flacon — rempli d'eau — sur le dessus du poêle — en le supportant par deux morceaux de craie : dès que l'eau est très chaude, il s'en dégage des bulles d'air.

*Conclusion :* Il y a de l'air dans presque tous les corps qui sont en contact avec l'atmosphère. (C'est l'air contenu dans l'eau que les poissons respirent.)

*Changement de matériel :* 1<sup>o</sup> Vider le verre et les flacons, et les laisser égoutter sur le dessus du Nécessaire. A la fin de la classe, il suffira de les remettre en place ; 2<sup>o</sup> Prendre dans le meuble : la soucoupe et un flacon à large goulot de 45. Prendre aussi, dans la vitrine du « musée scolaire », une des pommes de terre provenant des cultures démonstratives faites au jardin.

*Quatrième expérience :* Découper une rondelle (d'un centimètre environ d'épaisseur) dans la pomme de terre et, après y avoir planté, au milieu, une allumette soufrée, la déposer dans la soucoupe, préalablement remplie d'eau, puis enflammer l'allumette et la coiffer du flacon — immédiatement — en enfonçant le goulot dans l'eau, et en l'appuyant fortement sur la rondelle (pour que l'air échauffé ne se dilate pas et reste tout entier dans le flacon (fig. 17 a) <sup>1</sup>.

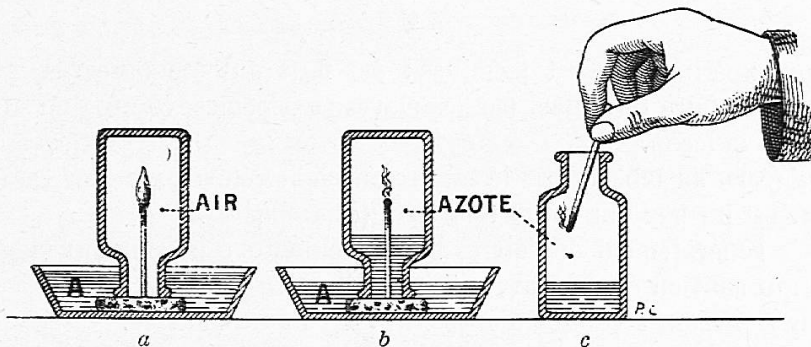


Fig. 17. — Analyse de l'air.

Supprimer l'adhérence du goulot et de la rondelle : l'eau s'élève alors dans le flacon (fig. 17, b).

Retourner le flacon, en le maintenant fermé par la rondelle, et y plonger une allumette enflammée : elle s'éteint (fig. 17 c).

Interpréter les phénomènes successifs qui se sont produits. Insister sur le rôle de l'oxygène dans la combustion du soufre.

Finalement, comparer le volume du flacon à celui de l'eau qui y a pénétré.

*Conclusion :* L'air renferme 4 volumes d'azote et 1 volume d'oxygène.

*Cinquième expérience :* Mettre dans le flacon quelques centimètres cubes d'eau. Faire une coupe plane dans la pomme de terre, y planter, au milieu, une allumette très soufrée, et, après l'avoir enflammée, introduire cette allumette dans le flacon, en appliquant fortement la pomme de terre sur le goulot. Soulever le tout, comme l'indique la figure 18 : la pomme de terre reste adhérente au flacon — dans toutes les positions de l'appareil.

<sup>1</sup> Le soufre doit être en excès, et par suite, il faut prendre une allumette très soufrée.



*Conclusion* : Existence de la pression atmosphérique — qui s'exerce dans tous les sens.

*Sixième expérience (facultative)* : Mesure de la pression atmosphérique.

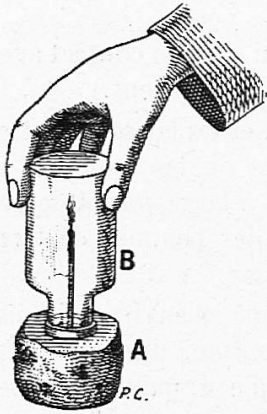


Fig. 18. — Existence de la pression atmosphérique.

Le flacon étant dans la position de la figure 18, suspendre à la pomme de terre une charge croissante (un flacon, ou tout autre récipient, fixé par 3 brins de fil à 3 épingles ; y mettre du sable ou de l'eau), et quand l'adhérence cesse, déterminer, avec une balance, le poids de la pomme de terre et de sa charge. Soit  $P$  le poids total.

Mesurer aussi le diamètre du goulot ; calculer la grandeur de l'orifice, en centimètres carrés (soit  $S$ ), et proposer aux élèves le problème suivant :

Quelle est la valeur de la pression atmosphérique sur une surface d'un centimètre carré, sachant que la pression de l'air, dans le flacon (par suite de la combustion du soufre, qui a fait disparaître l'oxygène), a diminué de  $\frac{1}{5}$ . Ils trouveront 1 kg. environ.

\*\*\*

La leçon expérimentale est terminée : des faits ont été observés, puis interprétés. Reste à faire formuler, par les élèves eux-mêmes, ce qui doit être retenu : le résumé de la leçon.

*Résumé* (écrit au tableau par le maître et par les élèves sur leur cahier) :

- 1<sup>o</sup> L'air est un gaz qui entoure la terre (*atmosphère*).
- 2<sup>o</sup> Il y a généralement de l'air dans les récipients qui semblent vides et dans les corps qui sont en contact avec l'atmosphère.
- 3<sup>o</sup> L'air renferme 1 volume d'*oxygène* et 4 volumes d'*azote*.
- 4<sup>o</sup> La pression atmosphérique s'exerce dans tous les sens ; elle est d'environ 1 kg. par centimètre carré.

\*\*\*

*Remarque* : Il me paraît bon (mais non indispensable) que les élèves aient un Manuel dans lequel ils puissent retrouver l'exposé du maître, et en particulier la représentation des appareils ayant servi aux expériences.

S'il en est ainsi, on pourra demander aux élèves la reproduction (simplifiée) des figures du Manuel — accompagnée de la légende explicative.

(A suivre.)

PAUL CHAUVET.

\*\*\*

Les clichés ci-dessus sont tirés du *Guide expérimental* pour l'enseignement élémentaire des sciences physiques et naturelles, ouvrage rédigé spécialement pour les instituteurs, par P. Chauvet, agrégé de l'Université, professeur au Lycée de Moulins. Prix 2 fr. Librairie Payot et C<sup>ie</sup>, Lausanne. (Réd.)



**HORLOGERIE**  
**- BIJOUTERIE -**  
**ORFÈVRENERIE**



# **Bornand-Berthe** **Lausanne** **8, Rue Centrale, 8**

**Montres garanties** en tous genres et de tous prix : **argent** 12, 16, 25, 4. jusqu'à fr. 100; **or** pour dames de 38 à 250 fr. ; pour messieurs de 110 à 300 fr. — **Bijouterie** or 18 karats, doublée et argent. — **Orfèvrerie de table** : en argent contrôlé : couvert depuis fr. 18,50, cuillères café, thé, dessert depuis fr. 40 la douzaine, etc. — **Orfèvrerie** en métal blanc argenté, 1<sup>er</sup> titre garanti : couverts depuis fr. 5, cuillères café de fr. 18 la douzaine.

## **RÉGULATEURS — ALLIANCES**

10 % de remise au corps enseignant.

Envoi à choix.

**L'horaire des leçons et les tentatives faites pour en réduire la durée,**  
— Rapport présenté à la Société vaudoise des maîtres secondaires, par E. Frey, maître aux Ecoles normales.

En vente chez l'auteur, avenue Beaumont, Lausanne, au prix de 85 cent., y compris frais d'expédition et de remboursement.

# **Ecoles Normales**

## **EXAMENS D'ADMISSION**

a) Pour la **III<sup>me</sup> classe des jeunes filles**, les lundi 30 mars et mardi 31 mars.

b) Pour la **IV<sup>me</sup> classe des garçons**, mardi 31 mars et mercredi 1<sup>er</sup> avril.

c) Pour les **cours spéciaux** (écoles enfantines et travaux à l'aiguille), mercredi et jeudi, 1<sup>er</sup> et 2 avril.

Ces examens commenceront chaque jour à **7 heures du matin**.

Les jeunes gens qui désirent les subir doivent s'annoncer au directeur **avant le 23 mars prochain** et joindre à leur demande d'inscription :

a) Un acte de naissance (les étrangers au canton y joindront un acte d'origine.

b) Un certificat de vaccination.

c) Un témoignage de bonnes mœurs délivré par la municipalité du domicile.

d) Un engagement de desservir, pendant trois ans au moins, une école publique dans le canton, après l'obtention du brevet de capacité.

Les candidats qui, en cas d'admission, désirent être mis au bénéfice des bourses accordées par l'Etat, doivent l'indiquer dans leur lettre d'inscription. Ces bourses sont fixées dans les limites de 100 à 600 francs.

**Conditions d'admission :** Etre âgé de 16 ans au moins pour l'Ecole normale, 17 ans pour les cours spéciaux, révolus au 31 décembre, être exempt d'infirmités préjudiciables aux fonctions de l'enseignement et subir un examen satisfaisant sur les objets enseignés à l'école primaire, dans les limites du **programme d'admission**.

Ce programme sera envoyé sur demande.

Lausanne, le 19 janvier 1914.

(H 30727 L)

**La Direction.**

**Jeune instituteur** italien, pouvant enseigner les mathématiques et sa langue maternelle, cherche place au pair dans un institut de la Suisse romande. S'adresser à la gérance de l'*Educateur*.



## Vêtements confectionnés

et sur mesure  
POUR DAMES ET MESSIEURS

---

# J. RATHGEB-MOULIN

Rue de Bourg, 35, Lausanne

---



Draperies, Nouveautés pour Robes.  
Trousseaux complets.

Articles pour Blouses. — Costumes. — Tapis. Rideaux.

**Escompte 10 0/0 au comptant.**



## SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

### Comité central.

#### Genève.

MM. **Deruaz Ad.**, président de l'Union des Instituteurs prim. genevois, Genève.  
**Rosier, W.**, cons. d'Etat, Petit-Sacconnex.  
**Pesson, Ch.**, inspecteur, Genève.  
M<sup>es</sup> **Pesson, Augusta**, Genève.  
**Métral, Marie**, Genève.  
MM. **Martin, E.**, président de la Société Pédagogique genevoise, Genève.  
**Charvoz, A.**, instituteur, Chêne-Bourg.  
**Dubois, A.**, » Genève.

#### Jura Bernois.

MM. **Gylam**, inspecteur, Corgémont.  
**Duvoisin** directeur, Delémont.  
**Baumgartner**, inst., Bienne.  
**Marchand**, directeur, Porrentruy.  
**Mœckli**, instituteur, Neuveville.  
**Sautebin**, instituteur, Reconvilier.

#### Neuchâtel.

MM. **Hoffmann, F.**, inst., Neuchâtel.

#### Neuchâtel.

MM. **Latour, L.**, inspecteur, Corcelles.  
**Brandt, W.**, inst., Neuchâtel.  
**Rusillon, L.**, inst., Couvet.  
**Huguenin, V.**, inst., Locle.  
**Steiner, R.**, inst., Chaux-de-Fonds

#### Vaud.

MM. **Magnenat, J.**, instituteur, président de la Vaudoise, Renens.  
**Allaz, E.**, inst., Assens.  
**Barraud, W.**, inst., Vich.  
**Baudat, J.**, inst., Corcelles s/Concise.  
**Cloux, J.**, inst., Lausanne.  
**Dufey, A.**, inst., Mex.  
**Gailloz, H.**, inst., Yverdon.  
**Giddey, L.**, inst., Montherod.  
**Lenoir, H.**, inst., Vevey.  
**Magnin, J.**, inst., Lausanne.  
**Pache, A.**, inst., Moudon.  
**Panchaud, A.**, député, Lonay.  
**Petermann, J.**, inst., Lausanne.  
**Berthoud, L.**, inst., Lavey

### Bureau de la Société pédagogique de la Suisse romande

MM. **Decoppet, C.**, Conseiller fédéral, Berne et  
**Chuard, E.**, Conseiller d'Etat, Lausanne  
Présidents d'honneur.  
**Briod, E.**, inst., Président, Lausanne.  
**Porchet, Alexis**, inspecteur, vice-président, Lausanne.

MM. **Savary, Ernest**, inspecteur, secrétaire Lausanne.  
**Cordey, J.**, instituteur, trésorier-gérant. Lausanne.  
**Guex, François**, directeur, rédacteur en chef, Lausanne.

# MAISON MODÈLE

## Maier & Chapuis

Rue du Pont -- LAUSANNE

*Nous offrons toujours*

**LE PLUS BEAU CHOIX**

en

# VÊTEMENTS

## HOMMES & ENFANTS

*Prix en chiffres connus.*

**10<sup>0</sup>** à 30 jours  
aux membres  
de la  
**S.P.V.**



## PHOTOGRAPHIE C. MESSAZ

Rue Haldimand, 14, LAUSANNE

**Spécialités :** Portraits, poses d'enfants, groupes de famille  
et de sociétés.

L'atelier est ouvert tous les jours; le Dimanche de 9 h. à 4 h.

Téléphone 623. — Ascenseur.

**Prix modestes.**

**Prix modestes.**

## ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit  
gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

**TOUT**

CE QUI  
CONCERNE LA

**MUSIQUE**

: sous toutes ses formes :  
avec le plus grand choix  
et aux prix les plus modérés

**TOUTES** les meilleures marques, les plus réputées, de  
**PIANOS ET HARMONIUMS**

**Pianos** mécaniques et électriques  
automatiques

**Phonolas - Pianos et Orchestrions**

**INSTRUMENTS**

EN TOUS GENRES

avec tous leurs accessoires

**Gramophones et Disques**

Les meilleures **CORDES**, car toujours fraîches  
: **Bibliothèque de Littérature musicale** :  
Une Collection sans pareille de **Pièces de Théâtre**, etc., etc.  
**Musique de tous pays** et toutes les **Partitions d'Opéras**  
**Partitions d'orchestre** en format de poche  
— **Rouleauthèque** pour le **PHONOLA** —

**GRAND ABONNEMENT A LA MUSIQUE**

Le plus grand choix de **CHŒURS** existant

*Vous trouverez tout cela chez*

**FŒTISCH FRÈRES**

(S. A.)

—: A LAUSANNE, à NEUCHÂTEL et à VEVEY :—

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

Lme ANNEE. — No II

LAUSANNE — 14 mars 1914.



# L'EDUCATEUR

(-EDUCATEUR - ET - ECOLE - REUNIS -)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

*Rédacteur en Chef :*

**FRANÇOIS GUEX**

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne.

*Rédacteur de la partie pratique :*

**JULIEN MAGNIN**

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

*Gérant : Abonnements et Annonces :*

**JULES CORDEY**

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne  
Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

## COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : A. Dumuid, instituteur, Bassins.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : L. Quartier, instituteur, Boudry.

**PRIX DE L'ABONNEMENT :** Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

**PRIX DES ANNONCES :** 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

**LIBRAIRIE PAYOT & C<sup>ie</sup>, LAUSANNE**



# SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

## Comité central.

### Genève.

- MM. **Deruaz** Ad., président de l'Union des Instituteurs prim. genevois, Genève.  
**Rosier**, W., cons. d'Etat, Petit-Saconnex.  
**Pesson**, Ch., inspecteur, Genève.  
M<sup>es</sup> **Pesson**, Augusta, Genève.  
**Métral**, Marie, Genève.  
MM. **Martin**, E., président de la Société Pédagogique genevoise, Genève.  
**Charvoz**, A., instituteur, Chêne-Bourg.  
**Dubois**, A., » Genève.

### Jura Bernois.

- MM. **Gyiam**, inspecteur, Corgémont  
**Duvolsin** directeur, Delémont.  
**Baumgartner**, inst., Bienne.  
**Marchand**, directeur, Porrentruy.  
**Mœckli**, instituteur, Neuveville.  
**Sautebin**, instituteur, Reconvilier.

### Neuchâtel.

- MM. **Hoffmann**, F., inst., Neuchâtel.

### Neuchâtel.

- MM. **Latour**, L., inspecteur, Corcelles.  
**Brandt**, W., inst., Neuchâtel.  
**Busillon**, L., inst., Couvet.  
**Huguenin**, V., inst., Locle.  
**Steiner**, R., inst., Chaux-de-Fonds

### Vaud.

- MM. **Magnenat**, J., instituteur, président de la Vaudoise, Renens.  
**Allaz**, E., inst., Assens.  
**Barraud**, W., inst., Vich.  
**Baudat**, J., inst., Corcelles s/Concise  
**Cloux**, J., inst., Lausanne.  
**Dufey**, A., inst., Mex.  
**Gailloz**, H., inst., Yverdon.  
**Giddey**, L., inst., Montherod.  
**Lenoir**, H., inst., Vevey.  
**Magnin**, J., inst., Lausanne.  
**Pache**, A., inst., Moudon.  
**Panchaud**, A., député, Lonay.  
**Petermann**, J., inst., Lausanne.  
**Berthoud**, L., inst., Lavey

## Bureau de la Société pédagogique de la Suisse romande.

- MM. **Decoppet**, C., Conseiller fédéral, Berne et  
**Chuard**, E., Conseiller d'Etat, Lausanne  
Présidents d'honneur.  
**Briod**, E., inst., Président, Lausanne.  
**Porchet**, Alexis, inspecteur, vice-président, Lausanne.

- MM. **Savary**, Ernest, inspecteur, secrétaire Lausanne.  
**Cordey**, J., instituteur, trésorier-gérant, Lausanne.  
**Guex**, François, directeur, rédacteur en chef, Lausanne.

## Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine à ZURICH

### Assurance avec ou sans participation aux bonis d'exercice. Coassurance de l'invalidité.

Tous les bonis d'exercices font retour aux assurances avec participation.

Assurance de risque de guerre sans surprime. — Police universelle

Excédent total disponible plus de fr. 16 807 000.

Fonds total plus de fr. 136 269 000. Assurances en cours plus de fr. 272 480 000.

Par suite du contrat passé avec la Société pédagogique de la Suisse Romande, ses membres jouissent d'avantages spéciaux sur les assurances en cas de décès qu'ils contractent auprès de la Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine.

## ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**, à Lausanne, Renseignements et conférences gratuits.

# Diplôme intercantonal

pour l'enseignement du français en pays de langue étrangère,  
(degré inférieur).

S'adresser pour renseignements et inscriptions, avant le 31 mars 1914, au président de la commission, **M. Marchand**, directeur de l'Ecole normale, à **Porrentruy**, ou au secrétaire, **M. Mégroz**, chef de service au Département de l'instruction publique, à **Lausanne** (H 30850 L)

---

## AVIS

Les places de travail attribuées à la Suisse dans les laboratoires scientifiques de l'Institut Mosso, au Col d'Olen (3000 m. d'altitude), et de l'Institut physiologique Marey, à Boulogne-sur-Seine, près Paris, sont encore libres et offertes aux personnes qui voudraient les utiliser cette année. (H 1727 Y)

On peut se procurer auprès de la Chancellerie du Département fédéral de l'intérieur les dispositions réglementaire sur l'utilisation de ces places.

Les demandes d'inscription doivent être adressées, jusqu'au 1er mai prochain, au président de la commission de surveillance **M. le prof. Dr Hugo Kronecker**, (Erlachstrasse 23) à Berne.

Berne, le 11 mars 1914.

Département fédéral de l'Intérieur.

---

## ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Examens en obtention du brevet de maitresse secondaire  
et de brevet spéciaux.

Ces examens auront lieu, à Lausanne, à partir du 15 avril 1914. Ils porteront cette année, en ce qui concerne les brevets spéciaux sur l'italien, la comptabilité, les sciences commerciales, le dessin artistique et décoratif, le dessin technique, la musique vocale, la calligraphie, l'économie domestique et l'hygiène, l'enseignement ménager. H: 31324 L.

L'examen d'italien se fera en novembre.

Adresser les inscriptions avant le 6 avril au Département de l'Instruction publique. (Service de l'enseignement secondaire.) Joindre à la demande un curriculum vitæ, un acte de naissance ou d'origine et des diplômes ou certificats d'études.

---

## JULES CAUDERAY

### ELECTRICIEN

Maison fondée en 1866.

28, rue d'Etraz LAUSANNE Téléphone 1063

Atelier spécial pour la construction et la réparation de tous appareils de physique, soit mécanique, optique ou électricité.

Appareils de démonstration pour écoles, etc., etc.



LIBRAIRIE PAYOT & C<sup>IE</sup>, LAUSANNE

*Vient de paraître*

William JAMES  
**AUX ÉTUDIANTS**  
CAUSERIES

*Traduites par Henri MARTY*

PRÉFACE D'ÉMILE BOUTROUX  
DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Un vol. in-12. — Broché, fr. 2.—.

Si la voix du professeur W. James s'est tue il y a trois années, sa pensée du moins n'a cessé d'habiter parmi les philosophes et les psychologues qui vénéraient ce maître incomparable. Voici des pages bien vivantes où il a donné, sans y prendre garde, l'exemple avec le précepte de la vie morale supérieure. Il s'adresse aux étudiants en un langage lumineux (*l'Évangile du délassement. — Aveuglement de la nature humaine. — Ce qui confère à la vie une valeur*) et ses doctrines sont des réalités concrètes, des forces en action, des influences directement exercées sur le cours de notre vie morale et sociale.

*Du même auteur :*

**CAUSERIES PÉDAGOGIQUES**

Traduit de l'anglais par M. S. PIDOUX.

Avec une préface de M. J. PAYOT,  
Recteur de l'Académie de Chambéry.

Troisième édition. Un vol. in-12. Fr. 2.50.

Cette traduction rend de grands services aux éducateurs. Le succès des deux premières éditions en témoigne éloquemment. W. James possède l'originalité rare de se mettre en face des réalités et de les étudier en elles-mêmes. Comme il advient à ceux qui regardent directement les choses, il rapporte de ses observations une belle moisson de vérités fécondes. Les ressources offertes par ce livre unique *pour éclairer la pratique quotidienne de ceux qui enseignent* sont immenses, et il faut le considérer comme un excellent instrument de travail.

De même que *l'Education* de H. Spencer, les *Causeries pédagogiques* de W. James doivent être le bréviaire de l'instituteur, c'est-à-dire un ouvrage qu'on ne peut lire rapidement, mais qui vaut la peine qu'on le médite lentement en l'enrichissant incessamment de ses propres expériences et réflexions.